CG/Direct

Canaccord Genuity Direct est une division de Corporation Canaccord Genuity

La divulgation de conflits d'intérêts

La valeur la plus importante qui motive CG Direct (CGD) une division de Corporation Canaccord Genuity (**CGC** ou **nous**) est : « Nous faisons passer nos clients en premier ». Cet engagement envers nos clients est essentiel à notre succès en tant que courtier en valeurs mobilières indépendant de premier plan au Canada et s'étend à nos employés et mandataires à l'échelle nationale qui partagent un ensemble d'objectifs communs qui, une fois atteints, profitent ultimement à notre clientèle diversifiée.

L'un de nos objectifs essentiels est notre engagement à respecter les normes éthiques les plus élevées en matière de prestation de services financiers et de conseils en placement. Nous croyons que la meilleure façon de renforcer cet engagement est de communiquer des renseignements importants concernant les conflits d'intérêts entre nous et nos précieux clients.

DÉFINITION DU CONFLIT D'INTÉRÊTS

Un conflit d'intérêts est toute situation où i) les intérêts de notre client (**vous** ou **votre**) pourraient être incompatibles avec nos intérêts; ii) vous pourriez avoir l'impression que nous sommes influencés pour faire passer nos intérêts avant les vôtres; iii) les avantages monétaires et non monétaires dont nous disposons, ou les préjudices potentiels d'avoir une incidence sur la confiance que vous nous témoignez.

À titre de courtier en valeurs mobilières intégré offrant une vaste gamme de services de financement d'entreprises, de conseils aux entreprises, de ventes et de négociation institutionnelles, de recherche et de titres à revenu fixe (collectivement, la division « Marchés des capitaux » de Corporation Canaccord Genuity) en plus des services et produits de gestion de patrimoine destinés aux particuliers (« Gestion de patrimoine Canaccord Genuity ») ainsi que la division CG Direct Exécution d'ordre seulement ; Corporation Canaccord Genuity peut être plus vulnérable aux conflits d'intérêts que de nombreuses autres activités commerciales, étant donné que nous représentons souvent les deux parties à une seule opération.

Il est important que nos clients comprennent ces conflits et la façon dont Corporation Canaccord Genuity les abordera. Le présent document de divulgation des conflits d'intérêts présente les principaux conflits que nous avons identifiés. Il est donc important que nos clients le lisent attentivement.

ENGAGEMENT DE CG DIRECT ENVERS SES CLIENTS

Les conflits d'intérêts réels, potentiels et perçus existent dans presque toutes les interactions humaines, y compris dans notre relation avec nos clients. Dans le cadre de notre engagement à assurer l'équité envers notre clientèle variée, nous nous engageons à offrir à nos clients une transparence totale sur la plupart des aspects de nos activités commerciales.

Afin d'assurer l'équité envers tous nos clients et de maintenir leur confiance, nous avons mis en place des politiques et des procédures visant à repérer et à régler un large éventail de conflits d'intérêts.

CONFLITS ÉVENTUELS ET LEUR GESTION

Les types généraux de conflits d'intérêts qui peuvent survenir sont les suivants :

- Les conflits d'intérêts entre vous et CG Direct;
- Les conflits d'intérêts entre vous et un représentant de CG Direct;
- Les conflits d'intérêts entre vous et nos autres clients;

Nous avons l'obligation réglementaire de repérer et de régler tous les conflits d'intérêts existants et potentiels d'une manière juste, équitable et transparente, dans l'intérêt de nos clients.

Dans cette optique, le tableau suivant met en évidence les conflits les plus courants que nous rencontrons; cette liste n'est pas exhaustive. Il aidera tout de même nos clients à comprendre et à évaluer les conflits réels, potentiels et perçus et la façon dont ils seront traités.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant des conflits d'intérêts, veuillez communiquer avec notre service à la clientèle pour obtenir des explications ou des renseignements supplémentaires.

PRODUITS EXCLUSIFS	MANIÈRE DONT NOUS ABORDONS LE CONFLIT
Nous offrons à nos clients une large gamme de produits, y compris nos propres produits exclusifs. Nous pourrions être perçus comme étant motivés financièrement à recommander nos propres produits exclusifs par rapport aux autres produits de placement que nous offrons.	• Nos clients ont un accès égal à un vaste éventail de produits exclusifs et non exclusifs. • Tous les produits, y compris les produits exclusifs et non exclusifs, sont soumis au même processus de contrôle diligent, de sélection et de surveillance continue.

ENTENTES DE RECOMMANDATION	
Nous pouvons conclure des ententes de recommandation dans le cadre desquelles nous recevons ou payons une commission de recommandation.	• Une entente de recommandation officielle entre nous et tout professionnel ou toute société doit être en place avant que les clients puissent être recommandés. Les modalités de l'entente vous seront communiquées par écrit. • Les ententes de recommandation de client sont examinées et approuvées par la division de conformité de Corporation Canaccord Genuity et sont exploitées conformément à des exigences réglementaires strictes.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES EXTERNES	
Certains employés peuvent exercer des activités professionnelles externes, par exemple agir à titre d'administrateur, de dirigeant ou d'actionnaire d'une autre entité, participer à des conseils consultatifs ou exercer des fonctions bénévoles. La participation à des activités professionnelles externes peut créer des intérêts concurrents avec leurs obligations envers nos clients.	• Les employés visés sont tenus de divulguer toutes les activités professionnelles externes. • Toutes demandes d'activités professionnelles externes doivent être approuvées par notre chef de la conformité ou par son représentant. • Nous avons des politiques et des procédures en place pour examiner les activités professionnelles externes afin de déceler les conflits d'intérêts potentiels. • Notre code de conduite et d'éthique énonce nos normes de conduite applicables à tous les employés de Corporation Canaccord Genuity. • Il est interdit à nos employés de s'engager dans de relations financières personnelles avec nos clients.

CADEAUX ET DIVERTISSEMENTS	
Les employés ne peuvent pas recevoir des offres de cadeaux ou de divertissements qui pourraient être perçues comme les motivant à faire passer leur intérêt avant celui des clients.	• Nous avons une politique interne stricte concernant le don, l'acceptation et la sollicitation de cadeaux, de divertissements et d'autres courtoisies d'affaires. *Suite à la page suivante*

	MANIÈRE DONT NOUS ABORDONS LE CONFLIT
	• Il est interdit de donner des cadeaux qui soient excessifs ou récurrents de manière à ne pas donner l'impression d'un conflit d'intérêts. • Tous les employés sont tenus de se conformer à notre code de conduite et d'éthique.
OPÉRATIONS PERSONNELLES	
Les employés peuvent avoir des comptes de négociation personnels qu'ils souhaitent voir produire de bons rendements. Les employés peuvent avoir accès à des renseignements importants non publics qui pourraient être utilisés à leur avantage dans le cadre d'opérations personnelles.	• Nous avons mis en place des politiques et des procédures pour superviser les opérations personnelles de tous les employés. • Nous surveillons les opérations effectuées par les employés afin de détecter les éléments suivants : - Devancer l'opération d'un client; - Effectuer des opérations avant la publication d'un rapport de recherche favorable; - Effectuer des opérations fondées sur l'utilisation d'information importante non rendue publique.
OPÉRATIONS	
Nous pouvons toucher une rémunération des destinations de négociation, y compris les réseaux de communication électronique, les teneurs de marché et les bourses en rapport avec les opérations sur les marchés que nous dirigeons vers ces destinations par l'intermédiaire de sociétés affiliées ou directement.	• Nous avons des politiques et des procédures visant à assurer la conformité aux lois sur les valeurs mobilières applicables en ce qui a trait à la meilleure exécution des opérations des clients. Une copie du document Best Execution Disclosure (déclaration de meilleure exécution) de notre société est publiée sur le site Web de CG Direct. • Tous les ordres sont acheminés par un mécanisme intelligent d'acheminement des ordres qui vérifie tous les marchés disponibles pour une meilleure exécution.
ÉMETTEURS LIÉS ET ASSOCIÉS	
CG Direct peut faciliter les placements dans des émetteurs liés ou associés. Nous pourrions être perçus comme étant motivés financièrement à offrir, acheter et recommander des placements d'émetteurs liés ou associés.	• Tous les émetteurs liés ou associés CG Direct sont présentés dans notre document d'information. • Les avis d'exécution comportent des divulgations pour indiquer si le titre vendu est celui d'un émetteur lié ou associé à CG Direct. • Nous vous informerons en cas de changement dans la relation ou le lien de CG Direct avec tout émetteur public.

MATÉRIELS ET INFORMATIONS NON-PUBLIC	MANIÈRE DONT NOUS ABORDONS LE CONFLIT
En raison de relations d'affaires avec des émetteurs publics, les employés et les mandataires de Corporation Canaccord Genuity pourraient être en possession de renseignements importants, non publics ou autrement hautement confidentiels. Nous ne sommes pas autorisés à communiquer ces renseignements à des clients même si le fait de connaître ces renseignements influe sur leur décision d'acheter ou de vendre.	• Grâce à la conception et à l'utilisation de barrières technologiques et physiques, nous séparons les activités de notre division Marchés des capitaux et de Gestion de patrimoine Canaccord Genuity afin de nous assurer qu'elles fonctionnent comme des divisions entièrement indépendantes. Cette séparation structurelle empêche également le partage de renseignements importants et non publics par notre division Marchés des capitaux avec CG Direct. • Nos barrières internes en matière d'information sont conçues pour assurer la conformité à la réglementation des valeurs mobilières et, ce faisant, empêchent la transmission de renseignements non publics à d'autres divisions de la société. • Les opérations personnelles des employés qui sont en possession de renseignements importants non publics sont contrôlées pour assurer la conformité avec toutes les exigences réglementaires.

AUTRE RÉMUANÉRATION	
Nous tirons des revenus en facturant certains services administratifs et certains services fondés sur les opérations.	• Un barème des frais vous est fourni à l'ouverture du compte. Il indique les frais de service et d'administration courants seulement. • Vous recevrez un préavis écrit de 60 jours avant l'imposition de frais révisés qui vous ont été initialement communiqués.
CG Direct peut être indemnisé d'une autre manière en raison des relations d'affaires que les clients peuvent avoir avec nous, y compris les écarts d'intérêt sur les dépôts en espèces non investis et les écarts de change lorsque vous convertissez des devises.	• Nous effectuons les opérations de change d'une manière juste et raisonnable. Lorsque nous établissons un taux de change, nous tenons compte de facteurs comme les taux de change alors offerts et les divers coûts liés à l'exécution de l'opération. Le volume de l'opération peut également avoir une incidence sur le aux de change.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Nous encourageons les clients à accéder aux sites Web et aux publications des commissions provinciales des valeurs mobilières et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont ces règlements abordent les conflits d'intérêts et protègent ainsi le public investisseur.

- Autorités canadiennes en valeurs mobilières : autorites-valeurs-mobilieres.ca
- Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières : ocrcvm.ca

Toute question concernant ce document d'information peut être adressée à clientservices@cgdirect.ca.

cg/Direct

Canaccord Genuity Direct est une division de Corporation Canaccord Genuity

CG DIRECT EST UNE DIVISION DE CORPORATION CANACCORD GENUITY, MEMBRE DU FONDS CANADIEN DE PROTECTION DES ÉPARGNANTS (FCPE)
ET DE L'ORGANISME CANADIEN DE RÉGLEMENTATION DU COMMERCE DES VALEURS MOBILIÈRES (OCRCVM).